

Concours B/L 2024

Économie

Épreuve commune sur dossier : oral

Jury : Nina Guyon et Mathieu Parenti

## **Sujet :**

### **La souveraineté alimentaire européenne**

#### **Dossier documentaire**

**Document 1** : Extrait d'un article du journal *l'Opinion* p. 2

**Document 2** : Graphique issu d'un rapport du Gouvernement p. 3-4

**Document 3** : Extrait d'un article du site de la chaîne *Public Sénat* p. 5-6

**Document 4** : Extrait d'un article paru dans le média en ligne *The Conversation* p. 7-8

## Document 1 : De la ferme à la fourchette

Article de l'Opinion, Mars 2022, par Mériadec Raffray "La stratégie « Farm to Fork » mort-née?"

"Détruire notre agriculture pour ensuite importer du carbone, ce n'est pas responsable", dénonce C. Lambert, la patronne de la FNSEA, à propos de la stratégie agricole européenne à horizon 2030 baptisée « De la ferme à la fourchette » (en anglais : « Farm to Fork »), déclinaison du « Nouveau Pacte Vert » de Bruxelles. Pour parvenir à la neutralité carbone en 2050, les équipes de la Direction général de l'Agriculture de la Commission européenne ont réclamé aux 27 Etats membres de déposer, en fin d'année dernière, leur plan stratégique national (PSN) pour atteindre les objectifs de cette feuille de route : réduire de moitié l'usage des pesticides et d'un tiers l'apport d'engrais, accroître de 10 % les surfaces agricoles utiles au repos et de 25 % la part consacrée au bio. Ça, c'était avant que la guerre en Ukraine ne remette sur le devant de la scène la thématique de la souveraineté alimentaire.

Avant, les puissances agricoles européennes avaient déjà sonné l'alarme. France, Italie, Allemagne, Autriche : les porte-drapeaux de la filière agricole européenne accusent la Commission d'avoir cherché à édulcorer et à dissimuler les conclusions de son étude d'impact menée en interne ; bouclée en 2020, elle a été publiée en plein été 2021 en catimini. Ils reprochent aux commissaires de vouloir sacrifier leur économie sur l'autel de l'idéologie environnementale. Une accusation étayée par les résultats accablants et convergents des études d'impacts conduites à (...) l'université de Kiel (Allemagne), ou de Wageningen (Pays-Bas), recourent ceux du puissant département de l'Agriculture des Etats-Unis (USDA).

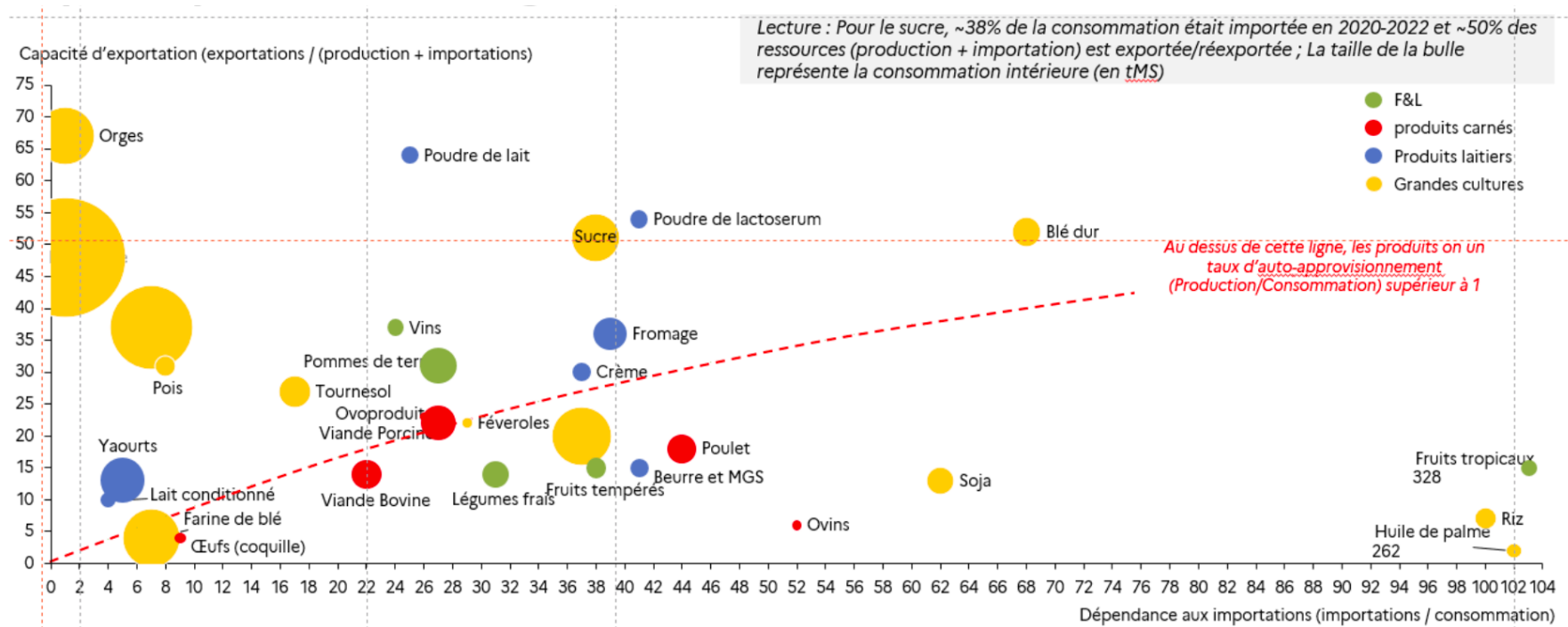
**Exportations.** Ce dernier a fait tourner ses algorithmes sur trois scénarii : l'Union européenne est la seule à adopter cette stratégie (S1) ; elle convainc d'autres puissances agricoles de l'imiter (S2) ; toute la planète s'y résout (S3). Son bilan prospectif est alarmant. Dans les scénarii 1 et 2, la production européenne recule de 12 %, et même de 7 % dans le troisième cas. Ses exportations diminuent de 20 % dans le premier cas de figure et de 10 % dans le second cas. Ses importations redeviennent supérieures aux exportations deux fois sur trois (S1 et S2). En raison d'une contraction des volumes disponibles sur les marchés, les prix des denrées agricoles flambent (jusqu'à 90 % dans le scénario S3). Mais le coût des intrants naturels étant plus élevé que celui des produits chimiques, le revenu de nos agriculteurs plonge (S1) ou progresse moins vite qu'ailleurs (S2 et S3).

Au passage, la part des populations touchées par la faim dans le monde (900 millions) augmenterait de 30 (S1) à 180 millions (S3). Quant aux consommateurs européens, ajoute Philippe Mitko, le président de Coceral, l'association européenne du négoce de céréales et oléagineux, ils encaisseraient le choc d'une volatilité accrue du cours de denrées agricoles. Le pire, cependant, est que l'objectif fixé en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> ne serait pas atteint. Le gain de 28 % affiché par l'Europe en 2050 serait effacé par les hausses ailleurs sur la planète, à cause des importations.

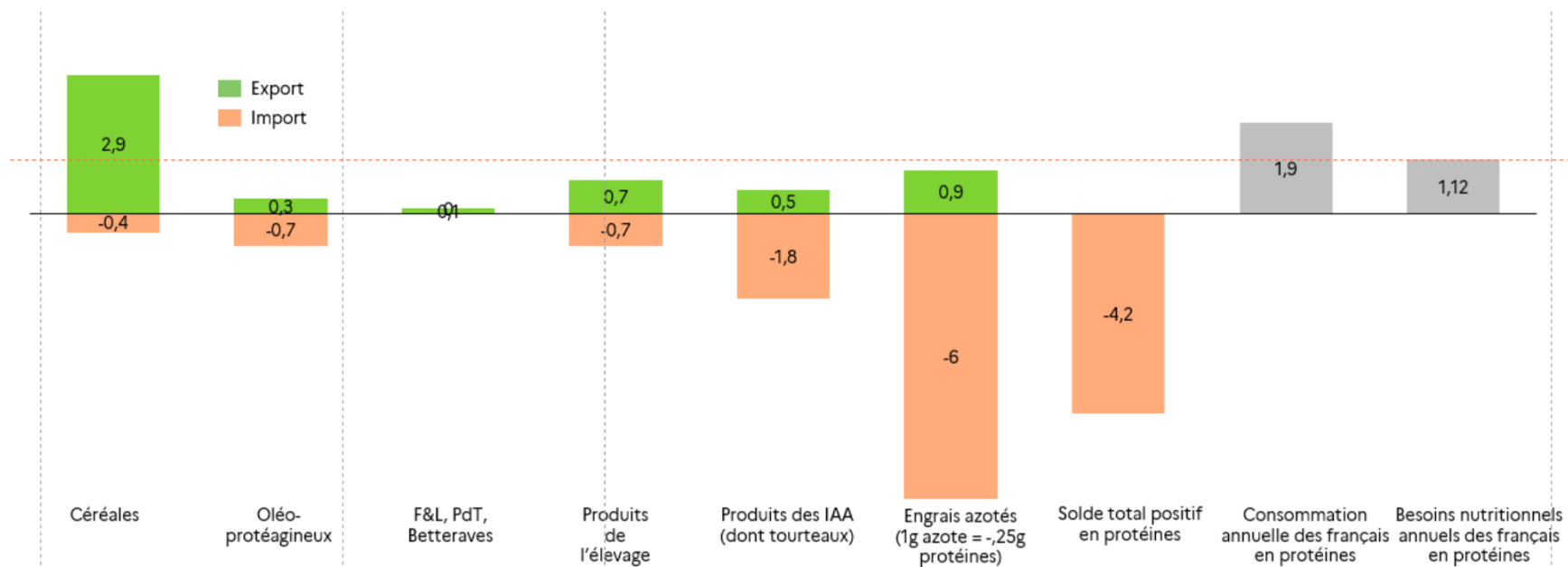
Ces arguments semblent enfin avoir porté. Début mars, les puissances agricoles ont obtenu que la Commission révise sa copie. Ils lui réclament, en outre, de solides études d'impact et, à tout le moins, l'introduction d'une obligation d'imposer aux importations des mesures « miroir » aux normes de production européenne, selon le terme de J. Denormandie, le ministre de l'Agriculture. C'est l'une des priorités de la présidence française de l'Union européenne, assure ce proche d'E. Macron. L'urgence est de mise. Tant que les plans nationaux n'ont pas été validés, il est impossible d'enclencher la réforme de la PAC. L'offensive russe rebat les cartes. La Russie et l'Ukraine représentent 30 % des exports mondiaux de blé. Au nom de l'indépendance alimentaire, Farm to fork va-t-il se réorienter?

## Document 2 : Commerce et auto-provisionnement dans le secteur agricole

### 2a: Vision hélicoptère de l'exposition au commerce extérieur des principales filières agro-alimentaires – 2020-2022



2b : La France exporte des protéines végétales et animales, mais est très dépendante de l'azote qui les compose



Note : L'histogramme ci-dessus représente les échanges extérieurs de produits agricoles en 2021, exprimés en Mégatonnes de protéines. La consommation de protéines en France est de 1.9 Mt – les recommandations du Programme National Nutrition Santé sont de 1.12 Mt.

Source: Le rapport du Gouvernement incluant une sélection d'indicateurs de souveraineté alimentaire et agricole (Mars 2024)

### **Document 3 : Les clauses miroirs**

Article en ligne de la chaîne Public Sénat, février 2024, par F. Vignal “Agriculture : qu’est-ce que les « clauses miroirs » que demandent les agriculteurs ?”

C’est l’une des revendications du monde agricole. Les « clauses miroirs ». (...)

#### **Le principe**

De quoi parle-t-on au juste ? C’est l’idée d’imposer aux pays qui veulent importer leurs produits en Europe les mêmes règles et normes, environnementales ou sanitaires, qui sont obligatoires pour les agriculteurs français ou européens. Une manière d’éviter toute concurrence déloyale, comme le demandent les syndicats agricoles. En effet, les normes sont souvent plus fortes en sein de l’Union européenne (UE), ou en France, que dans les autres pays hors UE. Exemple souvent cité : les lentilles canadiennes importées en Europe dans le cadre du CETA (accord de libre-échange entre l’UE et le Canada) sont cultivées avec des pesticides interdits au sein de l’Union, permettant aux Canadiens de produire davantage que leurs homologues européens. L’idée serait que le Canada applique les mêmes règles pour que chacun joue sur un pied d’égalité.

#### **« Clauses miroirs » et « mesures miroirs »**

Il faut faire la distinction entre les « clauses miroirs », qui s’appliquent dans le cadre des accords de libre-échange avec des pays partenaires de l’accord, et les « mesures miroirs », plus larges, qui sont incluses dans la législation européenne pour appliquer les standards européens à l’ensemble des produits importés venant de pays tiers.

#### **L’exécutif affiche son volontarisme**

Les clauses miroirs étaient auparavant absentes au niveau européen. Sous l’impulsion notamment de la France, le principe a commencé à être accepté. (...)

Face à la crise agricole en France, Paris cherche à avancer. En marge d’un sommet européen, à Bruxelles, Emmanuel Macron s’est prononcé le 1er février pour la création d’une « force européenne de contrôle sanitaire et agricole » qui puisse « éviter la concurrence déloyale ». « Chaque fois qu’on négocie avec d’autres, il faut leur dire qu’on veut pouvoir contrôler vos modes de production pour s’assurer que ce sont les mêmes que nous », a expliqué le chef de l’Etat. (...)

#### **Des difficultés nombreuses : règles de l’OMC, arguments scientifiques, contrôles difficiles**

A croire le gouvernement, c’est bon, le problème est réglé alors ? Pas vraiment. Dans les faits, la mise en œuvre de clauses ou mesures miroirs est complexe et semée d’embûches. Comme l’écrivait en janvier dernier le ministère de l’Agriculture, dans une réponse à une question écrite du sénateur centriste du Nord, Guislain Cambier, « la mise en place de mesures miroirs nécessite de s’assurer qu’elles soient compatibles avec les règles de l’OMC. Elles doivent être ciblées, proportionnées et justifiées sur la base d’arguments scientifiques. L’examen doit donc être mené au cas par cas ».

Les contrôles sont clefs, comme l’a évoqué Emmanuel Macron. Mais pour être certains que les produits importés en Europe respectent les mêmes normes que celles prévalant au sein de l’Union européenne, des contrôles aux frontières ne suffisent pas dans certains cas. Il faudrait pouvoir vérifier les conditions de production sur place, dans les pays tiers... Autrement dit dans

les exploitations d'Inde ou du Canada ou les abattoirs d'Argentine. Des pays souverains qui pourraient le refuser.  
(...)

**Le ministre Stéphane Séjourné alertait devant le Sénat sur le « risque de rétorsions »**

Du côté de la majorité présidentielle elle-même, on admet que les mesures miroirs ne peuvent pas se décréter d'un coup de baguette magique. « Pourquoi on ne le fait pas, demain matin, pour tout ? Tout simplement car vous auriez des étals de supermarché vides. La réalité, c'est quand on importe 50 % du poulet, [...] si demain matin on mettait une clause miroir sur le poulet ukrainien, la moitié de nos étals de supermarché n'auraient plus de nuggets, plus de KFC. C'est ça la réalité », avançait, toujours sur France Info, Pascal Canfin. L'eurodéputé ajoutait : « On essaie de pousser au maximum, on les gagne, produit par produit, culture par culture, mais ce serait démagogique de dire qu'on le fait demain matin pour tout. Ça aurait des conséquences pour les consommateurs ».

Lors d'un débat au Sénat, le 16 janvier dernier, sur une proposition de résolution du groupe LR sur l'accord UE-Mercosur, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Stéphane Séjourné, a mis en garde sur un autre point : « Un risque de rétorsions de la part de nos partenaires » Les producteurs de vins et de fromages français, qui misent sur l'exportation, apprécieraient peu une hausse des taxes des pays importateurs...

## **Document 4 : Nutrition, souveraineté, et santé**

Article du media The Conversation, juillet 2022, par M. Duru, A. Fardet, JP- Sarthou et MB-Magrini “Agriculture, alimentation, environnement, santé : à quand des politiques enfin cohérentes ?”

Les acteurs des politiques publiques se disent conscients de l’urgence à lutter contre les pollutions, la perte de biodiversité, le changement climatique et contre les maladies chroniques liées à l’alimentation et à l’environnement. (...) des politiques plus transversales, à l’image de ce qui est initié pour la planification écologique, devraient être renforcées, et étendues aux enjeux de santé. (...)

### **Une agriculture repensée pour une alimentation saine**

Le programme national nutrition santé recommande aujourd’hui de consommer plus de légumineuses, de fruits et légumes, si possible bio, et moins de viande (limitée à 500 grammes de viande rouge et 150 grammes de charcuteries/semaine).

Tout en respectant [la recommandation de 1 gramme de protéines par kg de poids corporel pour un adulte] sédentaire (contre 1,4 d’après les études INCAs), il est possible de diviser en moyenne par deux la quantité de viande consommée, voire plus en ne consommant qu’un tiers de protéines animales grâce à une plus grande végétalisation de l’assiette.

Les ministères concernés doivent l’encourager pour la santé des consommateurs et de l’environnement, tout en accompagnant la transformation requise des filières.

Consommer des légumineuses deux fois par semaine nécessiterait, par exemple, de quintupler leur surface cultivée ! Or le ministère de l’Agriculture ne précise pas comment libérer ces surfaces, alors même qu’il veut réduire les importations de tourteaux de soja américain. Or, sans réduction préalable de l’élevage et sans réattribution des terres à la culture de légumineuses, il est impossible de répondre aux enjeux de santé et de climat.

Soulignons que notre consommation de fruits et légumes frais est en grande partie importée – à 31 % pour les légumes et 60 % pour les fruits. Pour les noix, par exemple, décupler les surfaces couvrirait à peine plus de 50 % des besoins théoriques des Français en fruits à coque. La production de fruits et légumes doit donc être bien plus soutenue qu’elle ne l’est par les politiques publiques (0,11 %) de la PAC.

Le programme national nutrition santé encourage aussi la consommation de céréales complètes bio pour leur apport en fibres et leur qualité sanitaire, mais nous en importons déjà 75 000 tonnes alors que 90 % des Français ne consomment pas suffisamment de fibres et d’antioxydants.

Il est dès lors évident que la proposition du gouvernement de soutenir dans un premier temps l’agriculture biologique (AB) et la certification haute valeur environnementale (HVE) au même niveau témoigne du manque d’ambition pour une forte transition agroécologique comme le souligne la Commission européenne dans un récent avis.

En effet, l’HVE réduit bien moins l’exposition aux pesticides. D’autre part, il est prévu de supprimer les aides au maintien de l’agriculture biologique.

Enfin, les programmes actuels de financement de la recherche poussent à investir sur l’ultra-transformation des protéines végétales, au lieu de favoriser la transformation sobre des graines entières. (...)

### **Les limites de l’étiquetage nutritionnel et environnemental**

Le ministère de la Santé ne prend pas certaines mesures essentielles pour atteindre ses propres objectifs. Le 4e programme national nutrition santé propose de réduire de 20 % la consommation d’aliments ultra-transformés (35 % des calories chez les adultes et 46 % chez

les enfants), mais le NutriScore, pilier des politiques de santé censé accompagner le consommateur dans ses choix, ne tient pas compte de cette caractéristique en premier choix, alors que 57 % des produits industriels notés A et B sont des aliments ultra-transformés. Autrement dit, les objectifs de santé publique ne peuvent être atteints.

Par ailleurs, l'objectif de l'affichage environnemental en cours d'élaboration est louable : sensibiliser les consommateurs aux impacts environnementaux de leur alimentation, notamment la consommation trop élevée de protéines animales. Mais des divergences existent selon le modèle de production.

Ainsi, un modèle agroécologique s'affranchissant au maximum des intrants conduira à favoriser un élevage à l'herbe, cohérent avec les enjeux environnementaux, alors qu'un modèle basé sur les technologies de la robotique, du numérique et de la génétique favorise des animaux élevés en bâtiment.

### **Pour des politiques territorialisées**

Ces politiques publiques « en silos », sectorielles (agriculture, alimentation, environnement, santé) et réductionnistes, ne permettent donc pas structurellement de relever les défis sanitaires et environnementaux : elles ne les traitent chacune qu'en partie et génèrent des effets rebond. L'excès d'utilisation d'azote, de pesticides, de consommation de viande et d'aliments ultra-transformés, entraîne des coûts cachés non payés directement par le consommateur : pour 1 euro dépensé en alimentation, la société doit en dépenser presque 2 pour réparer la santé et l'environnement

Pour la nécessaire refonte de notre système alimentaire, il faut donc dépasser les outils classiques d'action publique (subventions et taxes, normes et étiquetages) en les coordonnant au sein d'un pôle composé par ces quatre domaines d'action.

Pour cela, seules des politiques territorialisées permettront de décliner les ambitions nationales pour tenir compte à la fois des spécificités des territoires (sol, climat, entreprises...) et faciliter la concertation entre la société civile et les acteurs économiques. En ce sens, les projets alimentaires territoriaux constitueraient une échelle d'action privilégiée.